



# RAPPORT ANNUEL



FONDATION  
**TERRE SOLIDAIRE**

Accélétratrice des transitions  
écologiques et solidaires





## FONDATION TERRE SOLIDAIRE

### ACCÉLÉRATRICE DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET SOLIDAIRES

**F**ace à la crise écologique, plutôt que la résignation nous avons choisi l'action ! La Fondation Terre Solidaire, créée en 2016 par le CCFD-Terre Solidaire, s'affirme aujourd'hui comme l'un des acteurs en mesure d'apporter des solutions durables à cette crise sans précédent. Convaincue de la possibilité de construire un nouveau monde, elle accompagne et diffuse les travaux de femmes et d'hommes qui expérimentent de nouveaux modes de production, de consommation et de vivre ensemble. Elle soutient financièrement leurs initiatives et favorise le partage des meilleures pratiques en matière d'agroécologie, d'économie circulaire, d'énergies renouvelables et de protection de l'environnement. Les projets soutenus en France et à l'international ont comme caractéristique commune leur capacité à être inspirants et transposables dans d'autres territoires. Reconnue d'utilité publique et abritante, la Fondation Terre Solidaire rassemble des donateurs et des mécènes soucieux de trouver des solutions concrètes en faveur de la transition écologique et solidaire.

 **6** ANNÉES  
D'ACTION

**203** PROJETS SOUTENUS ▶ **115** PROJETS EN FRANCE **88** PROJETS À L'INTERNATIONAL

 **5 000** DONATEURS  
& MÉCÈNES

 **8** FONDATIONS  
ABRITÉES

 **4,2** MILLIONS D'EUROS  
DE SUBVENTIONS ACCORDÉES



## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« Accélérer la transition écologique et solidaire », c'est la mission de la Fondation Terre Solidaire. Quel autre choix pourrions-nous faire pour essayer de garder ce monde vivable et humain ?

Les faits alarmants concernant les effets du changement climatique se multiplient et sont maintenant largement connus et documentés : « L'Espagne menacée de désertification » titre un grand journal du soir, des milliers d'hectares de culture menacés de périr en raison de l'assèchement des nappes phréatiques dans de nombreux départements français, le dernier rapport du GIEC qui souligne que la production agricole mondiale est de plus en plus impactée, menaçant la sécurité alimentaire de certains pays. Ces pénuries, ainsi que la chaleur et la pollution augmentent les maladies, la mortalité, les migrations et les risques de conflit... Pourtant nous entendons aussi des voix qui, face aux difficultés économiques que connaissent de plus en plus de personnes, soutiennent qu'il faut d'abord revenir à la croissance économique avant de s'engager réellement dans la transition écologique.

Quelle erreur ! Comme l'ont bien expliqué les économistes que nous avons fait intervenir dans notre cycle de conférences en 2022 « Penser autrement la place de l'économie », le changement du modèle économique doit être concomitant à une transition écologique ET sociale. Ces deux paramètres, indissociables, sont notre boussole depuis la création de la Fondation Terre Solidaire, afin que cette transition soit efficace et durable.

C'est ce qui nous fait soutenir depuis des années Fleurs d'Halage qui, en Seine-Saint-Denis, recrée une filière française de la fleur tout en permettant le retour à l'emploi d'hommes et de femmes.

C'est également ce qui nous fait soutenir Fashion Green Hub qui, dans le Nord, recycle des textiles tout en formant des personnes non qualifiées à la couture, ou plus récemment Enerterre qui accompagne des ménages modestes vers des projets de rénovation qui leur permettront de vivre plus décemment.

Nous avons aussi choisi de soutenir la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) car la transition ne peut s'accélérer que si les entreprises s'y engagent.

Cette transition écologique et sociale se joue aussi à l'échelle mondiale. Nous soutenons ainsi le projet MAIN qui permet aux acteurs de la microfinance en Afrique d'intégrer des paramètres plus écologiques et soucieux de l'environnement.

Quelques exemples, parmi d'autres, dont certains sont mis en avant dans ce rapport d'activités 2022.

« Pessimisme des faits, optimisme de l'action », pourrait-on dire pour paraphraser Gramsci. Ce sont en effet toutes ces initiatives qui redonnent de l'espoir et qui, grâce à vous, peuvent grandir et essayer.

*Lydie Bonnel, Présidente*

# FACE À LA CRISE ÉCOLOGIQUE, IL EST URGENT D'AGIR !

---

## **Une crise systémique qui révèle les limites de notre modèle de développement**

Hausses des températures, inondations, incendies, pics de gaz à effet de serre, élévation du niveau des mers, sécheresse... Le changement climatique est bel et bien réel avec son lot d'événements extrêmes qui se multiplient de plus en plus.

Les derniers rapports du GIEC sont sans équivoque en établissant pour la première fois que c'est l'activité humaine qui est responsable à 100% de ce changement climatique.

Le système actuel, qui privilégie le profit au détriment des biens communs, de l'environnement et de notre santé, a ses limites et induit inévitablement une aggravation insoutenable des inégalités, des dégâts massifs causés à la biodiversité et une planète en surchauffe.

## **Agir pour construire un avenir durable pour toutes les générations**

Ces derniers rapports nous montrent aussi qu'il est possible d'inverser la tendance, à condition d'agir dès maintenant sans plus attendre.

L'urgence écologique est là, et doit nous pousser à agir ! C'est ce qu'ont bien compris les porteurs et porteuses d'initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et solidaire qui chaque jour inventent de nouvelles façons de produire, de consommer et de vivre ensemble. Le développement croissant de ces alternatives durables permet de construire progressivement un autre modèle de société compatible avec les limites de la Terre et davantage au service du vivant.

## **Une transition écologique indissociable des enjeux de justice sociale et de solidarité**

Pour accélérer la transition écologique et solidaire de nos sociétés, il est nécessaire d'amplifier ce mouvement et de favoriser des actions concrètes en capacité de faire évoluer les comportements individuels et collectifs.

C'est la mission de la Fondation Terre Solidaire. Elle aide à construire un autre modèle en identifiant, encourageant et soutenant des initiatives qui créent un monde nouveau, plus sobre, plus solidaire, plus responsable, en suscitant des changements à plus grande échelle, et en partageant les meilleures pratiques pour accélérer leur diffusion.

# RENDRE POSSIBLE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE.

La Fondation Terre Solidaire a été créée en 2016, par le CCFD-Terre Solidaire, pour agir, en particulier en France, face aux deux défis majeurs de notre temps : la dégradation massive de notre environnement, et la nécessité de construire une société plus juste et plus écologiquement responsable.

Elle identifie, accompagne et finance des dynamiques citoyennes qui agissent pour briser l'impact négatif du modèle d'infinie croissance sur les conditions de vie des populations, et plus largement sur la planète et ses ressources. Ces actions peuvent prendre des formes variées : promotion d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, diversification des modèles économiques dans la société, nouvelles formes de protection de la nature, développement des énergies renouvelables par des collectifs de citoyens, etc. Souvent innovantes ou expérimentales, et face au peu de financements publics et privés disponibles, ces initiatives ont besoin pour démarrer, ou grandir, du coup de pouce d'un financeur engagé et patient comme la fondation. Qu'elles soient en France ou à l'international, elles ont pour caractéristique commune leur capacité à être inspirantes et transposables. La fondation se donne aussi pour mission d'expliquer au plus grand nombre et de rendre ces pratiques visibles. L'idée étant que toutes ces initiatives puissent être porteuses d'un autre avenir en se multipliant au sein d'autres communautés, au-delà de leur région d'origine.



**FAVORISER LA TRANSITION VERS DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DURABLES**



**CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES**



**DÉVELOPPER DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES CITOYENS, SOLIDAIRES ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES**



**PROMOUVOIR DE NOUVELLES SOLUTIONS POUR LA SAUVEGARDE, LA PROTECTION DE LA NATURE ET LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES**

# L'ENSEMBLE TERRE SOLIDAIRE ET SA MISSION

Cet ensemble est constitué de 3 organisations, la SIDI, la Fondation Terre Solidaire et le CCFD-Terre Solidaire. Elles sont guidées par les mêmes valeurs et la volonté de construire un monde plus humain. Elles partent du même constat : le système actuel repose sur des piliers interdépendants comme le capitalisme financiarisé, le productivisme, l'extractivisme, l'anthropocentrisme ou le patriarcat. En privilégiant la captation de la richesse au bénéfice d'une minorité aux dépens de l'équité et du bien-vivre des populations, le système actuel entraîne la destruction des écosystèmes, met en danger la planète et produit des inégalités criantes, de l'exclusion (aussi bien entre personnes qu'entre pays) et de la conflictualité, notamment pour la captation des ressources. Les organisations de l'Ensemble ont décidé de lutter contre les racines des maux actuels avec des partenaires engagés, ancrés dans leur culture et leur territoire.



**CCFD**  
**TERRE SOLIDAIRE**  
Soyons les forces du changement

Créé en 1961 par l'Église catholique en France, le **CCFD-Terre Solidaire** est une association qui agit contre toutes les formes d'inégalités et d'injustices. Il œuvre pour que chacun voit ses droits fondamentaux respectés : manger à sa faim, vivre de son travail, habiter dans un environnement sain, choisir là où construire sa vie... Cet engagement pour plus de justice et de solidarité prend racine dans l'Évangile et la pensée sociale de l'Église. Par son action individuelle et collective, le CCFD-Terre Solidaire propose et soutient des solutions politiques et de terrain en accompagnant les projets de ses partenaires, organisations de la société civile, dans plus de 70 pays. Il rassemble des Mouvements et Services d'Église ainsi qu'un réseau de membres individuels adhérents. Ainsi, il s'appuie sur un large réseau de bénévoles pour promouvoir la mobilisation citoyenne et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI). Et il agit auprès des décideurs pour obtenir des modifications législatives et de la régulation afin de garantir le respect des nouvelles lois, des cadres des politiques publiques et de l'autorité politique au plan national, européen et international.



Créée en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire, la **SIDI** est une entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) et est pionnière de la finance solidaire en France avec un mandat vers les pays en développement. Elle appuie des acteurs locaux, tels que des institutions de financement ou des organisations de producteurs ou leurs entreprises, qui développent des services de proximité à destination des populations exclues des circuits économiques traditionnels. Elle répond à leurs demandes tant de financement (prêts, participations au capital, garanties) que d'accompagnement à leur structuration et consolidation (gouvernance, gestion, stratégie, performance sociale, etc.). La SIDI contribue ainsi à l'amélioration et à la pérennisation de leurs offres de services en s'inscrivant dans une dynamique de transition écologique et solidaire. Pour ce faire, la SIDI mobilise de l'actionnariat solidaire et citoyen et partage ainsi son action avec la cité.



**FONDATION**  
**TERRE SOLIDAIRE**

Fondée en 2016 par le CCFD-Terre Solidaire, la **Fondation Terre Solidaire** est une fondation abritante, la première en France à avoir été créée pour être entièrement dédiée à la transition écologique, économique et sociale de nos sociétés. Non confessionnelle, elle a été voulue par le CCFD-Terre Solidaire pour renforcer les capacités d'action en faveur de la transition écologique, s'ouvrir aux réalités françaises et encourager la conception, la mise en œuvre, la diffusion, l'expérimentation d'alternatives au modèle actuel de développement. Via ses partenaires, elle finance à la fois des projets de terrain et des études et recherches sur les scénarios crédibles pour construire une société plus écologique et plus égalitaire.



# LES ACTIONS DE L'ENSEMBLE TERRE SOLIDAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE LA TRANSITION

Ces actions reflètent la communauté de valeurs et de vision du monde à construire ainsi que le choix commun d'agir avec des partenaires locaux engagés ou voulant s'engager dans une démarche :

- **Environnementale et durable** (respect, réhabilitation et protection de la biodiversité, préservation des ressources, lutte contre les changements climatiques),
- **Équitable** (juste redistribution des revenus, élimination de la pauvreté),
- **Socialement responsable** (autonomisation, accès aux services financiers, de santé, d'éducation, aux moyens de production).
- **S'appuyant sur une mobilisation citoyenne et/ou invitant le plus grand nombre à agir.**

## THÉMATIQUE

Le **CCFD-Terre Solidaire** s'est notamment, depuis les encycliques du Pape François, *Laudato Si'* et *Fratelli Tutti*, engagé pour l'Écologie intégrale, intégrant la spiritualité comme une ressource et un levier de transformation nécessaire. La souveraineté alimentaire, la justice économique, les migrations internationales, la paix et le vivre ensemble sont les 4 axes thématiques prioritaires de son Rapport d'orientation 2022-2027.

La **SIDI** a été créée pour apporter des services financiers durables et innovants ainsi que l'accompagnement à la gouvernance à la demande de ses partenaires en vue de promouvoir par exemple la diffusion des énergies renouvelables et appuyer l'agenda des organisations de financement solidaire qui mettent la transition écologique et solidaire au cœur de leur stratégie.

La **Fondation Terre Solidaire** a défini 4 axes prioritaires pour la mise en oeuvre de la transition écologique et solidaire qui est sa raison d'être : - Transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables - Transition vers de nouveaux modèles économiques - Transition des systèmes énergétiques - Citoyens et écologiquement responsables - Nouvelles solutions pour la sauvegarde, la protection de la nature et la gestion durable des ressources naturelles

## TERRITOIRE GÉOGRAPHIQUE

Le **CCFD-Terre Solidaire** soutient et accompagne des partenaires à l'international, et agit aussi en France pour mobiliser citoyens et décideurs en faveur de la solidarité internationale.

La **SIDI** finance et accompagne des partenaires du Sud.

La **Fondation Terre Solidaire** soutient des projets et des partenaires en France comme à l'international.

► [Plus d'informations sur l'Ensemble Terre Solidaire](#)



## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AU CŒUR DE L'ENSEMBLE TERRE SOLIDAIRE



# FAVORISER DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DURABLES

## ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS FRAGILISÉS VERS UNE AGRICULTURE DURABLE



Le réseau des **CIVAM** (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) accompagne des agriculteurs et agricultrices dans leur transition vers une agriculture durable grâce à la mise en place de pratiques agroécologiques.

Le mal-être au travail est particulièrement préoccupant en agriculture et a pour conséquences des risques sur la santé physique et psychique, allant jusqu'au risque suicidaire.

Certaines des difficultés que peuvent rencontrer ces agriculteurs sont d'ordre économique : trop de charges, pas assez de produits, système intensif souvent encouragé par le contexte professionnel.

Aller vers des systèmes économes en factures et autonomes peut permettre à certains de recouvrer une santé financière, une autonomie décisionnelle et un plaisir au travail.

Le programme **Accordé** (Accompagnement concerté pour réduire les difficultés par l'agriculture autonome et économe) est né suite aux expérimentations déjà menées dans la Sarthe et en Ille-et-Vilaine ainsi que du projet **Transaé** (Transformations du travail et transition vers l'agroécologie). Il entend concourir à mieux accompagner les agriculteurs et agricultrices fragilisés, dans la réduction de leurs difficultés (économiques, sociales), dans la reconquête de leur autonomie décisionnelle et, quand c'est possible et souhaité, dans leur cheminement vers des systèmes d'agroécologie à bas niveaux d'intrants et de factures.

### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

De 2017 à 2020, la Fondation Terre Solidaire a soutenu Adage 35 en Ille-et-Vilaine sur une première expérimentation sur ces enjeux. Les enseignements tirés de cette expérience ont encouragé le réseau des CIVAM à élargir cette expérimentation au niveau national par le lancement du programme Accordé. Il était donc primordial pour la Fondation Terre Solidaire de poursuivre son soutien à ce processus qui propose un essaimage au niveau national.

Par ailleurs, Accordé combine deux enjeux cruciaux du monde agricole d'aujourd'hui : comment aider le nombre grandissant d'agriculteurs en grande détresse ? Comment opérer une transition écologique du secteur agricole ? Ce projet met ainsi la transition écologique au service des agriculteurs en détresse en leur montrant que s'ouvrir à un nouveau modèle peut leur permettre de résoudre en partie leurs difficultés économiques et sociales.



# CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES



FOCUS PROJET

FLEURS D'HALAGE



## RÉHABILITER LES FRICHES INDUSTRIELLES EN RÉHABILITANT LES ÊTRES HUMAINS

Née en 1994 de l'initiative de citoyens sur le territoire de L'Île-Saint-Denis (93), l'association **Halage** cherche à favoriser l'émergence d'actions autour de l'intuition que l'inclusion de personnes en situation de grande précarité et l'amélioration du cadre de vie peuvent se réunir au sein d'un projet commun. Aujourd'hui Halage intervient dans les domaines de l'insertion professionnelle dans le secteur des espaces verts, naturels ou agricoles au travers de chantiers d'insertion, de formations pour adultes, de jardins solidaires, de projets de développement de la nature en ville. Depuis 2018, l'association porte un projet d'insertion et d'horticulture urbaine pour des personnes éloignées de l'emploi : **la création d'une filière de la fleur française** avec un modèle de production et de distribution solidaire, répondant aux enjeux sociaux et environnementaux du territoire.

L'année 2022 a été marquée par une volonté d'essaimage avec l'émergence de trois projets situés en Aquitaine, en Loire-Atlantique ainsi qu'en Rhône-Alpes.

Par ailleurs, Fleurs d'Halage a cultivé ses fleurs sur 2500m<sup>2</sup> de friches urbaines. Plus de 80 000 tiges ont été produites, grâce à 18 salariés en insertion, accompagnés et formés par Halage au métier d'horticulteur urbain. L'association compte plus de 40 clients partenaires composés de fleuristes d'Ile-de-France, de palaces parisiens, de lieux historiques, d'acteurs de l'événementiel.

### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

Ce projet est particulièrement innovant, alliant des dimensions multiples: écologique de par une production de fleurs sans intrants et/ou produits phytosanitaires ; sociale en proposant un lieu d'insertion par le travail sur un territoire à fort taux de pauvreté urbaine ; économique en développant une filière locale de fleurs en circuit court, beaucoup plus économe pour l'environnement que les fleurs actuelles, principalement issues de l'importation ; environnementale en permettant la réhabilitation d'une friche industrielle polluée.





# CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

## CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT



Il y a vingt ans émergeait la transformation numérique et l'on expliquait aux dirigeants qu'il fallait s'adapter ou mourir. La transformation climatique est plus pressante, plus profonde, plus complexe à mettre en œuvre et ne peut être réussie que dans la coopération. 7 ans nous séparent du premier jalon majeur posé par toutes les stratégies climat nationales comme internationales : il nous faut maintenant un sursaut de conscience.

**La Convention des Entreprises pour le Climat (CEC)** est née d'un constat : l'urgence nous impose de prendre le temps pour imaginer, concevoir et mettre en œuvre des solutions capables de résoudre la dissonance entre effondrement écologique et priorités économiques.

Durant un an, de septembre 2021 à juillet 2022, la CEC a rassemblé 150 dirigeantes et dirigeants qui ont suivi un parcours de transformation exigeant et complet.

Inspirée et en relais de la Convention des citoyens pour le Climat, la CEC a pour objectif de **repenser l'entreprise au regard des enjeux climatiques et transformer un modèle d'entreprise extractive vers une entreprise régénérative**. Elle a pour mission d'accélérer les stratégies bas-carbone et de reconnexion au vivant de chacune des entreprises participantes, et de formuler des propositions concrètes, ambitieuses et exigeantes, issues des entreprises, en faveur de la transition vers une économie écologique. À l'occasion de la sixième et dernière session de juillet 2022, ces 150 entrepreneurs ont présenté une feuille de route de transformation de leur entreprise et ont voté et adopté 10 propositions ambitieuses, à destination des décideurs politiques.

### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

**La transition écologique et solidaire ne pourra pas se faire sans les entreprises car ce sont elles qui, en grande partie façonnent nos modes de production et de consommation. Or rares sont les entreprises déjà existantes qui ont une réelle conscience de leur dette écologique, et rares sont celles qui s'engagent dans un véritable changement et qui ne se cantonnent pas uniquement à de petits ajustements à la marge.**

**Pour la Convention des Entreprises pour le Climat, il est temps et il est même impératif, de passer d'une économie extractive à une économie régénérative. C'est la raison pour laquelle elle a imaginé un parcours apprenant pour les entreprises, parcours qui aboutit à la production d'une feuille de route par participant présentant leur nouvelle trajectoire compatible avec le vivant.**

# DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR ET POUR LES CITOYENS



FOCUS PROJET

COOPAWATT



## ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Région-Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) est l'une des trois régions françaises les plus dynamiques en matière de transition énergétique citoyenne, avec la Bretagne et l'Occitanie. Avec une nette accélération du mouvement ces 6 dernières années, l'écosystème régional compte près d'une cinquantaine d'initiatives citoyennes en émergence ou déjà structurées. Malgré cette dynamique très encourageante, l'impact de ces initiatives sur le plan environnemental, économique et social, reste encore marginal par rapport aux enjeux régionaux et locaux de transition territoriale.

**CoopaWatt** est un accélérateur de la transition énergétique citoyenne, qui impulse, accompagne et développe des projets participatifs et citoyens, d'énergie renouvelable.

Face à l'urgence climatique, CoopaWatt défend la vision d'une transition énergétique plus rapide, plus équitable, plus harmonieuse, qui permet un développement résilient des territoires.

L'association agit en faveur d'une **transition énergétique portée par, avec, et pour les territoires et leurs habitants**. La montée en compétences et l'appropriation par les territoires et leurs habitants de la question énergétique, à travers l'impulsion et l'accompagnement de communautés énergétiques citoyennes sont au cœur de son action. En parallèle de ce chantier long terme, avec des programmes comme Accélération, CoopaWatt encourage le renforcement de la mobilisation citoyenne, l'ancrage territorial et la vie coopérative. Ce programme s'inscrit également dans la volonté de développer des centrales de plus grande envergure, en mobilisant de nouvelles ressources foncières et techniques.

Outre le fait d'aider de nouvelles initiatives à émerger, l'enjeu essentiel en région AURA est d'aider les coopératives citoyennes existantes à assurer leur pérennité, à se développer et se professionnaliser. L'objectif global est de multiplier par cinq l'impact sur la transition énergétique du mouvement de la transition énergétique citoyenne, tout en participant à la construction de systèmes territoriaux plus résilients.



### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

**Il est essentiel d'aider de nouvelles initiatives à émerger en matière d'énergie renouvelable. Toutefois, si les coopératives citoyennes énergétiques existantes se heurtent à des obstacles récurrents qui entravent leur développement, leur impact restera marginal et la transition énergétique des territoires ne pourra avoir lieu. Ainsi, à travers son programme Accélération, CoopaWatt entend donner un "coup d'accélérateur" à la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes en aidant des coopératives énergétiques citoyennes à se développer et se professionnaliser.**

**En 6 ans, c'est déjà plus de 4000 citoyens directement sensibilisés aux énergies renouvelables citoyennes, près de 100 collectivités conseillées et 20 communautés énergétiques citoyennes impulsées. Cette expérimentation de changement d'échelle servira ensuite de modèle pour l'écosystème des énergies renouvelables citoyennes.**





# ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

## RÉDUIRE LES DÉCHETS SAUVAGES ABOUTISSANT EN MER GRÂCE À UNE PLATEFORME COLLABORATIVE



Il est communément admis que 80 % des déchets en mer viennent de la terre. C'est pourquoi il est crucial d'améliorer la prise en compte de ce nouvel enjeu environnemental dans les territoires des collectivités locales. Y interviennent des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble, notamment le secteur des déchets et celui de l'eau (eaux pluviales et eaux domestiques).

Depuis des dizaines d'années, des structures de toutes sortes (clubs sportifs, sociétés nautiques, collectivités, associations de protection de l'environnement, etc.) organisent des ramassages des déchets abandonnés pour épargner les écosystèmes et restaurer les milieux. Parallèlement, on constate un manque de politiques publiques concertées sur la question des déchets abandonnés ou qui aboutissent en milieux aquatiques.

Convaincue que cet aspect de coordination des acteurs est l'un des facteurs déterminants garantissant le succès des mesures de réduction de cette pollution, MerTerre crée des outils et des programmes qui décuplent la capacité qu'ont ces acteurs à travailler dans la même direction et à mener des actions concrètes de réductions curatives et préventives des déchets sauvages.

L'association **MerTerre** a lancé la plateforme collaborative **Zéro Déchet Sauvage** en 2021 afin de lutter contre la prolifération des déchets sauvages sur tout le territoire incluant les Outre-mer. Le principal objectif est la centralisation des données sur les déchets sauvages dans une plateforme collaborative afin d'orienter les politiques publiques. Afin d'atteindre cet objectif, la plateforme permet de : caractériser des micro-déchets, accompagner et coordonner des actions concrètes, former, éduquer, sensibiliser et recenser les solutions possibles.



En 2022, la plateforme Zéro Déchet Sauvage a permis le ramassage de 643 657 litres de déchets sauvages grâce à la mobilisation de près de 20 000 bénévoles dont :

- 28% de plastique, 25% de métal, 14% de tout-venant, 10% de caoutchouc, 7% de verre, 6% de papier/carton, 6% de bois, 4% de textile
- 693 472 mégots, 21 759 canettes, 21 549 bouteilles en plastique, 21 482 bouteilles en verre et 20 869 tirettes et capsules

Grâce à un travail collaboratif avec les structures copilotes, le déploiement de la plateforme Zéro Déchet Sauvage est pris en charge dans plusieurs territoires locaux. Des projets pilotes essaient partout en France. En Bretagne, en Occitanie, en Région Sud ou encore en Auvergne-Rhône-Alpes, des diagnostics basés sur l'analyse de ces données sont ainsi élaborés en lien avec les collectivités, les pouvoirs publics et les gestionnaires d'espaces naturels.

### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

La plateforme Zéro Déchet Sauvage coordonnée par MerTerre vise non seulement à contribuer à la réduction des déchets sauvages qui aboutissent en mer mais surtout à rassembler les différents acteurs agissant dans ce domaine avec comme objectif final d'accompagner et d'influencer les pouvoirs publics dans la gestion des déchets. Avec cette plateforme, MerTerre expérimente un dispositif collaboratif afin de protéger l'environnement et plus particulièrement les milieux aquatiques.

# ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ



FOCUS PROJET

CENSAT



## LUTTER CONTRE LES ABUS DE L'ÉCONOMIE VERTE EN COLOMBIE



Les projets d'économie verte (paiements pour services environnementaux, mécanismes REDD+ de séquestration du carbone par les systèmes forestiers) sont en plein essor en Colombie et bénéficient d'un soutien fort de la part de l'Etat et de plusieurs institutions publiques. Ce secteur est perçu comme une source importante de revenus dans une Colombie post accord de paix et les instruments de la politique de « croissance verte » se multiplient afin de développer ces différents mécanismes de compensation. Le plan national de développement 2018–2022 comprend une partie dédiée à ces enjeux de conservation de la nature comme actif stratégique, ce qui a comme conséquence la financiarisation de la nature et l'apparition de nouveaux marchés privés pour le carbone. Ces projets s'inscrivent pour certains d'entre eux dans le cadre de l'application de l'accord de Paris de 2015 et réduisent le débat sur le changement climatique, à la

réduction des émissions en mettant de côté les composantes politiques et économiques de la crise climatique.

Dans ce contexte, **CENSAT Agua Viva** continue son travail d'alerte sur ces nouvelles menaces pesant en particulier sur les communautés indigènes. Elles assument en effet les coûts territoriaux de ces « innovations vertes » qui ignorent la population au profit de la nature réduite à sa dimension purement forestière. L'initiative de CENSAT Agua Viva se centre sur le peuple indigène Coreguaje dans le département de Caquetá (sud-ouest du pays) avec lequel une relation de confiance s'est instaurée. Ce travail de sensibilisation est également complété par la formulation d'expériences de gestion communautaire des forêts qui permettraient d'offrir une autre solution aux communautés locales.

### ► Pourquoi la fondation soutient-elle ce projet ?

**CENSAT Agua Viva est une organisation locale basée à Bogota qui rayonne sur tout le pays avec beaucoup de missions de terrain. Son approche est intéressante car elle mène à la fois des actions de plaidoyer et apporte également un appui aux communautés locales. Ainsi, elle produit des rapports et elle est un interlocuteur incontournable auprès du gouvernement colombien et des entreprises. La Fondation Terre Solidaire considère que CENSAT Agua Viva effectue un important travail de mise en lien indispensable pour peser face à ces projets d'économie verte.**

# LES PRIX 2022

## ► PRIX « ILS CHANGENT LE MONDE »



Afin de soutenir les initiatives locales et citoyennes qui contribuent à la transition écologique et solidaire, et les mettre en lumière auprès du grand public, la Fondation Terre Solidaire a créé en 2020 le Prix Fondation Terre Solidaire « **Ils changent le monde** ».

Plus qu'un concours, ce véritable appel à témoin met en lumière des démarches solidaires contribuant au respect de la planète mais surtout, inspirantes et duplicables par d'autres acteurs.

Pour son édition 2022, la Fondation Terre Solidaire a souhaité orienter son Prix « Ils changent le monde » au bénéfice d'acteurs qui inventent de nouveaux modèles économiques. A travers ce prix, la Fondation Terre Solidaire a récompensé :

- les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire qui prennent en compte les dimensions écologiques dans leurs stratégies et actions ;
- les nouveaux modes de production inclusifs (économie circulaire, recyclage, surcyclage, éco-conception...);
- les réseaux qui influencent les politiques publiques locales ou les acteurs économiques locaux afin de changer le système économique actuel.

C'est à l'occasion de la journée mondiale de la générosité et de l'engagement, Giving Tuesday, le 29 novembre 2022, que la Fondation Terre Solidaire a dévoilé les lauréats :

### LES ROBIN.E.S DES BENNES

Les **Robin.e.s des Bennes** luttent contre les gaspillages et la précarité.

L'association a initié avec ses bénévoles le projet **Sauve Qui Pousse!** pour éviter que des végétaux ne deviennent des déchets, pour sensibiliser à la biodiversité et pour permettre à tout le monde de végétaliser son intérieur et son extérieur gratuitement.

### SEVE MOBILIER – LE BOIS DE DEUX MAINS

Créé dans l'Aisne en 2015 avec la volonté de s'engager au cœur de son territoire pour « donner une seconde vie au bois et une seconde chance aux personnes », l'**association Sève Mobilier - Le bois de deux mains** porte un atelier chantier d'insertion sous la forme d'un atelier menuiserie où sont créés des meubles design en bois recyclé.

### LES LICOORNES

**Les Licoornes** est une association loi 1901 visant à faire rayonner les valeurs et porter le contre-modèle qu'incarne chacun de ses membres: celui de modèles économiques renouvelant radicalement les pratiques de production et de consommation pour répondre aux enjeux écologiques et sociaux. Ces modèles économiques visent l'intérêt général plutôt que le profit, et sont principalement portés par des sociétés coopératives (SCIC).

### L'ATELIER DES RECYCLEURS FOUS

**L'atelier des recycleurs fous** s'ancre dans la démarche du mouvement "Precious Plastic" qui a pour but de promouvoir le recyclage du plastique. L'association propose aux entreprises locales et aux particuliers de mutualiser des machines et des outils permettant de broyer des petits gisements de déchets plastiques pour les renvoyer vers de l'injection, de l'extrusion, ou du pressage à chaud.



## ► PRIX DE THÈSE POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Face à l'ampleur des défis, il est vital de réunir toutes les énergies à tous les niveaux de la société et casser les silos entre les différents écosystèmes : universitaires, politiques, associatifs...

La Fondation Solidaire y contribue avec son prix de thèse lancé en 2021 qui encourage les docteurs qui font l'effort de mettre leur recherche de thèse au service d'acteurs de la transition écologique impliqués sur le terrain.

Pour la 2<sup>e</sup> édition, quatre lauréats ont été sélectionnés par un jury pluridisciplinaire composé de chercheurs et d'acteurs, et parrainé par l'économiste Gaël Giraud.

Les lauréats illustrent parfaitement cette volonté citoyenne de préserver les territoires et les biens communs. Ils portent une vision de société solidaire, et proposent une réflexion inédite ainsi que des solutions duplicables autour d'enjeux majeurs comme les alternatives à la pensée économique actuelle, les conséquences sociales de la politique environnementale européenne, la compréhension des feux de brousse en Nouvelle Calédonie à l'aune de l'histoire coloniale et postcoloniale ou la nécessité, pour développer une agriculture soutenable, de commencer par construire un socle social fort.

Compte tenu de la diversité et de la très bonne qualité des candidatures reçues, le Jury a décidé pour cette 2<sup>e</sup> édition de créer deux catégories de lauréats pour mieux distinguer les travaux issus des sciences humaines et sociales, des travaux issus des sciences techniques et du vivant.

Une dotation de 2 000€ était remise à chaque premier prix. Les deuxièmes prix recevaient une dotation de 1500€ chacun.

### CATÉGORIE « SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES »

**1<sup>er</sup> Prix:** Timothée Parrique, économiste écologiste, pour sa thèse «The political economy of degrowth»

**2<sup>e</sup> prix ex-aequo:** Marie Toussaint, Socio-Anthropologue (PhD), pour sa thèse « L'épreuve du feu. Politiques de la nature, savoirs, feux de brousse et décolonisation en Nouvelle-Calédonie »

**2<sup>e</sup> prix ex-aequo:** Léo Magnin pour sa thèse «La haie requalifiée. Enquête sur un dispositif d'écologisation de la Politique agricole commune »

### CATÉGORIE « SCIENCES TECHNIQUES ET DU VIVANT »

**1<sup>er</sup> Prix:** Gwen Christiansen pour sa thèse «Valoriser la diversité des raisonnements des acteurs dans l'accompagnement d'une transition agroécologique »



Retrouvez la conférence de remise du Prix de thèse sur la chaîne YouTube de la fondation ou en flashant le QR Code :



# FAITS MARQUANTS 2022

## ► CYCLE DE CONFÉRENCES

La Fondation Terre Solidaire a continué son cycle démarré fin 2021 et intitulé « Penser autrement la place de l'économie » car il s'agit aujourd'hui d'un véritable enjeu de société, un impératif. Nous avons largement atteint les limites d'un système, qui privilégie la surconsommation et le gaspillage, le profit au détriment de l'environnement et qui n'est donc plus adapté.

Plusieurs conférences ont eu lieu en 2022 et ont permis d'explorer de nouveaux points de vue et réflexions afin d'éclairer notre compréhension des phénomènes économiques actuels.

L'intégralité de ces conférences est disponible sur la chaîne YouTube de la fondation ou en flashant ce QR Code



## ► UN FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE EN RÉGION LYONNAISE

La Fondation Terre Solidaire et Anciela, association lyonnaise, ont créé en 2020 un fonds dédié au soutien des initiatives locales en faveur de la transition écologique et solidaire en région lyonnaise. Leur objectif commun à travers ce fonds : financer les acteurs associatifs locaux et leur donner un « coup de pouce » afin qu'ils puissent démarrer leur projet ou passer un cap pour se développer davantage. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, un comité de pilotage, composé de porteurs de projets et de personnes engagées dans la transition écologique et solidaire en région lyonnaise, a permis de primer une douzaine de projets pour un montant total de 30 000€.



## ► CQFD POUR LA PLANÈTE, CEUX QUI FONT DEMAIN POUR LA PLANÈTE

Depuis sa création en 2016, la Fondation Terre Solidaire a souhaité rassembler des personnes qui s'investissent déjà en faveur de la transition et apportent des réponses aux enjeux du futur de la planète. C'est pourquoi elle a initié en 2020 une rencontre baptisée #CQFD (**Ceux Qui Font Demain**) pour la planète.

Plus qu'une simple conférence, il s'agit d'une invitation à la réflexion et au débat, un forum dédié au partage et à la diffusion des savoirs et des expériences, et à l'émergence de nouvelles idées. En réunissant des acteurs qui contribuent à envisager un monde plus soutenable et juste pour toutes et tous, la Fondation Terre Solidaire cherche à leur donner de la visibilité et favoriser l'accélération de la transition vers un nouveau modèle de développement.

En 2022, cette rencontre s'est inscrite dans la programmation du Forum International pour le Bien Vivre, organisé à Grenoble dans le cadre de Grenoble Capitale verte européenne 2022. Ainsi à cette occasion plus de 1000 participants de 25 pays se sont réunis autour de la question d'une nouvelle boussole de société. Ce fut l'occasion de découvrir les parcours et motivations variés et de Ceux Qui Font de Demain un monde plus durable :

- **Aurélien Barrau**, Astrophysicien et directeur du Centre de physique théorique Grenoble-Alpes
- **Lise Fortin**, Etudiante et activiste membre de Youth and Environment Europe
- **Anne Le Corre** et **Armand Blondeau**, co-fondatrice et co-fondateur du Printemps écologique
- **Justine Swordy-Borie**, Coordinatrice générale d'Anciela
- **Julien Vidal**, Auteur de 2030 glorieuses et activiste

L'intégralité de cette conférence est disponible sur la chaîne YouTube de la fondation ou en flashant ce QR Code



**NOUS AVONS TOUS LE POUVOIR D'AGIR,  
ET C'EST BIEN L'OBJECTIF DE CETTE  
RENCONTRE CQFD POUR LA PLANÈTE :  
DONNER ENVIE D'AGIR,  
SUSCITER DES PASSAGES À L'ACTION.**

# UNE COMMUNAUTÉ EN PLEIN ESSOR

La Fondation Terre Solidaire est la première fondation abritante à avoir été créée pour relever spécifiquement le défi de la transition écologique et solidaire. Transmettre son expertise à celles et ceux qui souhaitent s'engager durablement et partager, autour d'une vision commune, est une de ses priorités. C'est pourquoi dès sa création, la Fondation Terre Solidaire a choisi d'abriter les fondations d'individus désireux de s'impliquer dans des projets en phase avec ses missions et ainsi de répondre aux demandes de nombreuses personnes souhaitant donner corps à leurs idées et à leur générosité. Outre les services de gestion habituellement apportés par une fondation abritante, la Fondation Terre Solidaire met à la disposition de chaque fondation abritée son expertise et ses connaissances des associations œuvrant sur le terrain en faveur de la transition écologique. Elle est force de proposition de projets auprès des fondations abritées et permet ainsi d'augmenter le volume des financements en faveur de la transition écologique et solidaire. Enfin elle accorde une place très importante à l'échange et la création d'une réelle communauté entre ces acteurs engagés. Au travers de rencontres et de moments de réflexion communs, son objectif est la co-construction et de l'entraide afin d'avoir un impact toujours plus fort en direction d'un monde plus durable et solidaire.

Depuis 2016, **8 fondations** abritées ont été accueillies. Elles ont soutenu **251 projets** (dont 177 en France) pour un montant total de **2,6 M€** de subventions engagées.

**8** FONDATIONS ABRITÉES

**251** PROJETS SOUTENUS

**2,6 M€** EUROS DE SUBVENTION



## FOCUS

### L'ÉCOLE POLAIRE, FAIRE DÉCOUVRIR LA BEAUTÉ ET LA FRAGILITÉ DES PÔLES AUX JEUNES



Le fonds de dotation « **Le Français, Témoin des pôles** », sensibilise les jeunes au dérèglement climatique en faisant connaître, aimer, respecter les pôles, symboles de la beauté et de la fragilité de notre planète. À bord d'un trois-mâts de tradition, il a créé « l'École Polaire » qui, de port en port, convie gratuitement des jeunes à des ateliers sur les régions polaires et le climat. À bord, les jeunes découvrent l'Arctique et l'Antarctique ainsi que les actions à mettre en œuvre pour les protéger. "À terre", les élèves mènent leurs enquêtes polaires, échangent avec des spécialistes et se retrouvent pour partager leurs découvertes.

L'objectif est de sensibiliser 7 000 jeunes par an, lors de 8 escales. Les bénéficiaires sont des jeunes scolaires de 8 à 18 ans, avec une priorité au public en situation défavorisée. C'est grâce à la mise en relation faite par la Fondation Terre Solidaire que Le Français, Témoin des pôles est soutenu par la Fondation Celsius abritée par la Fondation Terre Solidaire.



# UNE ORGANISATION MAÎTRISÉE

## ► LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON BUREAU

Le Conseil d'administration se réunit au moins 4 fois par an pour définir la stratégie et en contrôler sa mise en œuvre. Il valide les soutiens aux projets, se prononce sur les fondations à abriter, vote le budget et arrête les comptes annuels. Il est composé de douze membres bénévoles répartis en trois collèges :

- **Le Collège du Fondateur** : quatre membres ;
- **Le Collège des Partenaires Institutionnels** : Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) et Centre de Recherche et d'Actions Sociales (CERAS) ;
- **Le Collège des personnalités qualifiées** : six personnes et un Commissaire du Gouvernement. Désigné par le Ministère de l'Intérieur, il assiste aux séances du conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la fondation.

Le Bureau est composé de 4 personnes :

- **La Présidente** : Lydie Bonnet-Semelin, consultante en retraite dans les ressources humaines au sein d'un cabinet international ;
- **Le Vice-président** : Jean Vettraino, directeur de la Direction de la mobilisation citoyenne au CCFD-Terre Solidaire ;
- **Le Trésorier** : Claude Sourice, directeur général et expert-comptable en retraite pour une structure d'expertise comptable associative de l'AGC CEGAR, située en Alsace ;
- **La Secrétaire** : Caroline Martin, conseillère d'Etat honoraire et membre du Comité consultatif national d'éthique et du Conseil national pilote d'éthique du numérique.

## ► L'ÉQUIPE SALARIÉE

Elle assure le fonctionnement opérationnel de la fondation, les relations régulières avec les porteurs de projets, les fondations sous égide et la levée de fonds.

Elle est composée de :

- **Philippe Mayol**, directeur général
- **Anne-Isabelle Dauça**, responsable développement
- **Axel Thoinon**, chargé de développement
- **Véronique Lebault**, chargée de mission

En 2022, elle a pu bénéficier de l'appui d'un stagiaire, de 5 bénévoles et d'un groupe de 4 étudiants SciencesPo.

## ► LES COMITÉS

Un Comité d'Audit assure une veille active sur le respect des règles de gouvernance et des procédures, sur la prévention des risques identifiés et sur la réalisation du plan stratégique. Il participe au contrôle des frais des dirigeants de la Fondation Terre Solidaire. La Charte de Déontologie fixe un ensemble de principes guidant les choix de la Fondation Terre Solidaire. La Fondation Terre Solidaire est en particulier attentive à ne pas recevoir d'argent provenant d'industries et d'activités qui ne s'inscrivent pas dans les principes figurant dans cette Charte. Un Comité Mécénat composé de 3 membres veille au respect de ces principes.

La Fondation Terre Solidaire bénéficie du Label IDEAS. Délivré par un organisme certificateur indépendant, ce label atteste de la qualité des pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et d'évaluation au regard d'un référentiel de 90 indicateurs exigeants. Son renouvellement en 2022 est une vraie reconnaissance du professionnalisme et de la solidité de la Fondation Terre Solidaire.



# LE RAPPORT FINANCIER



## LE MOT DU TRÉSORIER

J'ai le plaisir de vous présenter l'exercice comptable 2022 de la Fondation Terre Solidaire. Il se caractérise par les faits suivants :

### Renouvellement du label IDEAS.

En 2018, la Fondation Terre Solidaire avait obtenu une première labellisation par IDEAS. Ce label arrivant à terme, en 2022, la Fondation Terre Solidaire a pu présenter avec succès une demande de renouvellement du label auprès d'IDEAS. Ce renouvellement est une vraie reconnaissance du professionnalisme et de la solidité de la Fondation Terre Solidaire.

### Augmentation de l'équipe salariée

L'équipe salariée de la fondation reposait depuis 2016 sur 2 personnes (le Directeur Général et la Responsable de développement). Compte tenu du fort développement de la fondation, un 3<sup>e</sup> poste de salarié a été créé en 2022. Ces trois personnes font partie du personnel du CCFD-Terre Solidaire détachés à temps plein auprès de la fondation.

### Externalisation partielle de la comptabilité de la Fondation Terre Solidaire

Depuis sa création, la Fondation Terre Solidaire a fait appel au service comptabilité de son association fondatrice (le CCFD-Terre Solidaire) pour sa saisie comptable et l'établissement des comptes annuels. Le développement des activités de la fondation a conduit à faire appel à la société d'expertise comptable Exponens pour établir les comptes annuels.

### Réajustement comptable du projet AFD/MAIN « La finance solidaire en Afrique face aux défis du changement climatique ».

Ce projet est cofinancé en particulier par l'Agence Française de Développement. Il a démarré en octobre 2020 et se clôturera en septembre 2023. Suite à un changement du processus de saisie comptable intervenu en 2021, il a été nécessaire de

procéder à un réajustement comptable des dépenses du projet ce qui a affecté l'exercice 2022. Ce réajustement est purement technique et n'a pas d'impact sur l'équilibre financier du projet. Mais il vient peser et donc diminuer d'autant le résultat de l'exercice 2022.

### Constitution d'une provision pour moins-value latente des placements financiers

La baisse des marchés financiers observés en 2022 fait qu'au 31 décembre 2022, la valeur des placements réalisés par la Fondation Terre Solidaire a été inférieure à leur valeur d'achat.

Les normes comptables imposent de comptabiliser les moins-values latentes pour anticiper une éventuelle perte en cas de vente des titres concernés au cours des prochaines années. Par conséquent, une écriture de dépréciation de ces placements a été comptabilisée dans le compte de résultat sous la forme d'une provision pour moins-value latente pour un montant de 163 760 €. Si dans l'avenir il est constaté une plus-value latente, cette provision pourra être reprise. La dotation initiale de la Fondation Terre Solidaire a été placée sur 10 ans (échéance 2026) sur un placement à capital garanti.

Le réajustement comptable pour le projet AFD/MAIN et cette provision pour moins-value latente sont conjoncturels et expliquent le déficit de 130 170 € constaté pour 2022. Il ne reflète ainsi pas de difficultés financières particulières de la Fondation Terre Solidaire.

En effet, malgré un contexte difficile (guerre en Ukraine et ses conséquences) et grâce à une gestion rigoureuse, la Fondation Terre Solidaire a pu continuer à développer ses ressources issues de la générosité du public et à maîtriser ses dépenses pour continuer à afficher des ratios performants comme vous le verrez ci-dessous.

Claude Source, trésorier



La Fondation Terre Solidaire est une fondation reconnue d'utilité publique.

Elle bénéficie du label IDEAS qui reconnaît la qualité de sa gouvernance, de sa gestion financière et du suivi de l'efficacité de son action

Les comptes annuels de la fondation sont établis par la société d'expertise comptable Exponens et sont certifiés par la société de commissariat aux comptes KPMG.

Le rapport financier détaillé ainsi que le rapport du commissaire aux comptes sont publiés au Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site internet de la Fondation Terre Solidaire.

## ► RESSOURCES

Les ressources de la Fondation Terre Solidaire et de ses fondations abritées sont de trois ordres

- **Les produits liés à la générosité du public.** Ils représentent 61 % du total des ressources. En ce qui concerne la Fondation Terre Solidaire seule (sans les fondations abritées), la générosité du public représente 76 % de ses ressources alors qu'elle ne représente que 40% des ressources des fondations abritées.
- **Les ressources non liées à la générosité du public** viennent principalement de la consommation de la dotation consommable de trois fondations abritées (Celsius, Pour un Monde Nouveau et Amar y Servir) ainsi que des produits financiers comme ceux issus du placement de la dotation de la Fondation Terre Solidaire.
- **Les subventions publiques** proviennent du financement apporté par l'Agence Française de Développement (AFD) à la Fondation Terre Solidaire pour la mise en œuvre du projet de développement d'une microfinance verte et solidaire en Afrique.

Les fonds dédiés antérieurs correspondent aux ressources des fondations abritées non utilisées au cours des années antérieures et mobilisées en 2022.

L'ensemble des ressources constatées pour l'exercice est ainsi de 2 314 K€ (dont 912 K€ provenant des fondations abritées).

| RESSOURCES DE L'EXERCICE (en euros)         | 2022             | 2021             |
|---|------------------|------------------|
| Produits liés à la générosité du public     | 1 418 770        | 1 236 025        |
| Produits non liés à la générosité du public | 754 167          | 597 214          |
| Subventions et autres concours publics      | 130 819          | 146 359          |
| <b>Total des ressources de l'exercice</b>   | <b>2 303 756</b> | <b>1 974 598</b> |
| Reprise sur provisions et dépréciations     | 0                | 0                |
| Utilisation des fonds dédiés antérieurs     | 10 492           | 223 711          |
| <b>Total général</b>                        | <b>2 314 248</b> | <b>2 203 309</b> |

## ► EMPLOI DES RESSOURCES

Les ressources ont permis à la Fondation Terre Solidaire de soutenir 41 projets en France et à l'international pour un montant total de 968 K€. Sept fondations abritées ont financé 68 projets pour un montant total de 736 K€. Ce sont ainsi plus d'une centaine de projets portés par des acteurs de la transition écologique qui ont été financés en 2022 pour un montant total 1 704 K€. Soit une augmentation de 35 % par rapport à 2021.

Les autres dépenses liées aux missions sociales correspondent :

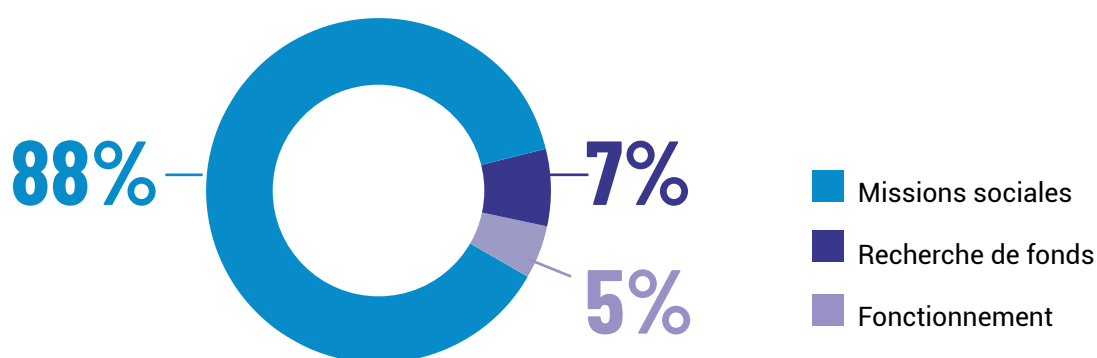
- à l'accompagnement des projets : identifier, suivre et évaluer des projets prometteurs et bâtir une relation de confiance et de respect avec les partenaires ;
- à l'animation de la communauté d'engagement : sensibiliser l'opinion publique sur les enjeux relatifs à la transition écologique et solidaire ainsi que valoriser les nombreuses initiatives existantes. Enfin, il s'agit d'accompagner et de suivre les fondations abritées.

Le total des emplois affectés aux missions sociales est de 1 980 K€ (soit une augmentation de 35% par rapport à 2021) et représente 88 % des dépenses (ce ratio n'intègre pas la dotation réalisée pour moins-value latente). En 2021, ce ratio était de 85 %.

Les frais de recherche de fonds représentent 7 % du total des emplois (contre 9 % en 2021). Ils correspondent aux actions menées par la Fondation Terre Solidaire et ses fondations abritées pour se faire connaître auprès des donateurs et les convaincre de s'engager à leurs côtés pour construire un avenir durable pour toutes les générations. Les frais de fonctionnement représentent 5 % du total des emplois (contre 6 % en 2021).

| EMPLOIS DE L'EXERCICE (en euros)               | 2022             |               | 2021             |               |
|--|------------------|---------------|------------------|---------------|
| <b>Missions sociales</b>                       | <b>1 980 246</b> | <b>88,3 %</b> | <b>1 471 384</b> | <b>84,6 %</b> |
| Dont soutien et accompagnement des projets     | 1 928 701        |               | 1 382 244        |               |
| Dont animation communautés d'engagement        | 51 545           |               | 89 140           |               |
| Frais de recherche de fonds                    | <b>161 476</b>   | <b>7,2 %</b>  | <b>163 285</b>   | <b>7,7 %</b>  |
| Frais de fonctionnement                        | <b>101 687</b>   | <b>4,5 %</b>  | <b>103 562</b>   | <b>6,3 %</b>  |
| <b>Total des emplois</b>                       | <b>2 243 409</b> | <b>100 %</b>  | <b>1 738 231</b> | <b>100 %</b>  |
| Dotations aux provisions et dépréciations      | 165 260          |               | 0                |               |
| Engagement à réaliser sur ressources affectées | 35 749           |               | 301 626          |               |
| <b>Total général</b>                           | <b>2 444 418</b> |               | <b>2 039 857</b> |               |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                  | <b>-130 170</b>  |               | <b>163 452</b>   |               |

## ► RÉPARTITION DES DÉPENSES 2022



## ► BILAN

Le bilan est une photographie au 31 décembre 2022 de la situation patrimoniale et financière de la Fondation Terre Solidaire et de ses fondations abritées.

| ACTIF                           |                  |                  |
|---------------------------------|------------------|------------------|
|                                 | Net au 31/12/22  | Net au 31/12/21  |
| <b>Actif immobilisé</b>         |                  |                  |
| Immobilisations incorporelles   | 522 839          | 251 212          |
| Immobilisations financières     | 433 288          | 433 288          |
| <b>Total actif immobilisé</b>   | <b>956 127</b>   | <b>684 500</b>   |
| <b>Actif circulant</b>          |                  |                  |
| Stocks et en-cours              | 479              | 0                |
| Créances                        | 182 698          | 274 100          |
| Valeurs mobilières de placement | 3 349 007        | 3 512 767        |
| Disponibilités                  | 3 622 565        | 4 112 569        |
| Charges constatées d'avance     | 84 214           | 58               |
| <b>Total actif circulant</b>    | <b>7 238 961</b> | <b>7 899 493</b> |
| <b>Actif total</b>              | <b>8 195 089</b> | <b>8 583 993</b> |

L'**actif immobilisé** correspond en partie aux parts sociales d'une SCI et d'une SCPI détenues par la Fondation Terre Solidaire pour le compte de deux de ses fondations abritées et à deux donations temporaires d'usufruit réalisées pour le compte d'une troisième fondation abritée.

L'**actif circulant** est constitué :

- de créances liées aux produits à recevoir en particulier par la Fondation Terre Solidaire dans le cadre du projet MAIN cofinancé par l'Agence Française du Développement ;
- des valeurs mobilières de placement, constituées principalement par le placement à capital garanti de la dotation de la Fondation Terre Solidaire et le placement d'une partie de la dotation d'une fondation abritée ;
- des disponibilités (soldes des comptes bancaires, intérêts bancaires encore à percevoir pour l'exercice, chèques non encore encaissés au 31/12/22).

| <b>PASSIF</b>  |                  |                  |
|--|------------------|------------------|
|  | Net au 31/12/22  | Net au 31/12/21  |
| <b>Fonds propres et réserves</b>                           |                  |                  |
| Fonds propres sans droit de reprise                        | 3 562 685        | 3 422 232        |
| Réserves   | 53 000           | 30 000           |
| Report à nouveau   | 117 158          | 117 158          |
| Excédent ou déficit de l'exercice                          | -130 170         | 163 452          |
| Fonds propres consommables fondations abritées             | 2 074 370        | 2 412 217        |
| <b>Total des fonds propres et réserves</b>                 | <b>5 677 042</b> | <b>6 145 059</b> |
| <b>Fonds dédiés et reportés</b>                            |                  |                  |
|  | <b>845 188</b>   | <b>550 026</b>   |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>                  |                  |                  |
|  | <b>0</b>         | <b>0</b>         |
| <b>Dettes</b>  |                  |                  |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                   | 39 235           | 22 014           |
| Autres dettes  | 1 351 751        | 1 686 080        |
| <i>(dont dettes relatives aux projets restant à payer)</i> | <i>1 047 647</i> | <i>1 375 066</i> |
| Produits constatés d'avance                                | 281 872          | 180 814          |
| <b>Total dettes</b>  | <b>1 672 858</b> | <b>1 888 908</b> |
| <b>Passif total</b>  | <b>8 195 089</b> | <b>8 583 993</b> |

Les **fonds propres** sont constitués principalement par

- la dotation de la Fondation Terre Solidaire (3 188 367 €) et par les fonds propres des fondations abritées (374 317 €).
- Le report à nouveau qui permet à la Fondation Terre Solidaire de faire face à d'éventuelles baisses de ressources.
- Les dotations consommables de trois fondations abritées (2 074 370 €). La diminution par rapport à 2021 est liée à l'utilisation de ces fonds propres au cours de 2022 pour financer leurs missions sociales.

Les **fonds dédiés** correspondent essentiellement aux ressources non encore utilisées par quatre fondations abritées.

Les **dettes** sont principalement constituées (1 047 K€) des subventions votées en fin d'année 2022 par la Fondation Terre Solidaire ou ses fondations abritées et qu'il restait à payer au 31 décembre 2022. Les autres dettes sont liées à des dépenses normales de fonctionnement (et non réglées à la clôture de l'exercice), ainsi qu'à des produits constatés d'avance (comme la subvention de l'Agence Française de Développement relative au projet MAIN reçue en 2022 et qui sera utilisée en 2023).

Il n'y a aucune dette exigible à plus d'un an à la fin de l'exercice 2022.



FONDATION  
**TERRE SOLIDAIRE**

8, rue Jean Lantier  
75001 Paris  
Tél. : + 33 (0)1 44 82 80 80

[fondation-terresolidaire.org](http://fondation-terresolidaire.org)

Numéro ISSN 2677-8203 - **Crédits photos**: MerTerre , Anciela, ARDEAR-AURA, Les Petits Composteurs, Fashion Green Hub, négawatt, Canva / Marco Bonfanti, Fondation Terre Solidaire

**Directeur de la publication**: Lydie Bonnet-Semelin - **Rédaction**: Anne-Isabelle Dauça, Philippe Mayol, Axel Thoinon

**Conception graphique**: Stéphanie Poche